



1/3 Ref. PVS-33(30)(20)-TL (FIMER_EU Declaration of Conformity, French Version)

Déclaration UE de Conformité MARQUAGE CE

Nous, FIMER S.p.A., Via Tortona, 25, I-20144 Milano (MI), déclarons sous notre seule responsabilité que le produit suivant :

PRODUIT: Onduleur solaire connecté réseau
MODELES: PVS-33-TL-SX ; PVS-33-TL-SY ; PVS-33-TL-SI
PVS-30-TL-SX ; PVS-30-TL-SY
PVS-20-TL -SX; PVS-20-TL-SY; PVS-20-TL-SXD
MARQUE: FIMER
Alternative : ABB (Fabriqué sous contrat de licence de marque par le groupe FIMER)

auquel cette déclaration fait référence, sont en conformité avec les demandes spécifiées dans la législation de l'Union Européenne :

- **Directive 2011/65/EU**
relative à la limitation de l'utilisation de certaines substances dangereuses dans les équipements électriques et électroniques

Commission Délégué Directive (EU) 2015/863
modifiant l'Annexe II de la Directive 2011/65/UE du Parlement Européen et du Conseil en ce qui concerne la liste des substances soumises à des restrictions

Les éléments constitutifs des modèles susmentionnés peuvent bénéficier des exemptions suivantes, conformément à l'Annexe III de la Directive 2011/65/UE, Applications exemptées de la restriction visée à l'Article 4(1):

- 6(a) Le plomb en tant qu'élément d'alliage dans l'acier destiné à l'usinage et dans l'acier galvanisé contenant jusqu'à 0,35 % de plomb en poids
- 6(c) L'alliage de cuivre contenant jusqu'à 4 % de plomb en poids
- 7(a) Le plomb dans les soudures à haute température de fusion (alliages de plomb contenant au moins 85 % de plomb en poids)
- 7(c)-I Les composants électriques et électroniques contenant du plomb dans du verre ou des matériaux céramiques autres que les céramiques diélectriques dans les condensateurs (par exemple, les dispositifs piézo-électriques) ou dans une matrice en verre ou en céramique
- 7(c)-II Le plomb dans les céramiques diélectriques dans les condensateurs pour une tension nominale de 125 V AC ou 250 V DC ou plus

FIMER S.p.A.

HQ & Manufacturing Unit: Via J.F. Kennedy – 20871 Vimercate (MB) – Italy
Manufacturing Unit: Via San Giorgio 642 – 52028 Terranuova B.ni (AR) – Italy
Registered Office: Via Tortona 25 – 20144 Milano – Italy
C.C.I.A.A. Milano/ C.F.09286180154 – REA MI – 2609050
VAT 01574720510 – Cap. Soc. € 22.000.000,00 i.v

T +39 039 98.98.1

T +39 055 91.95.1

www.fimer.com

- **Directive 2014/53/EU**
relative à la mise sur le marché d'équipement radio

La conformité aux exigences essentielles de la Directive 2014/53/EU est assurée par la conformité aux parties applicables de la norme européenne d'harmonisation:

EN 300 328 V2.2.2:2019

La protection de la santé et de la sécurité des personnes et des animaux domestiques et la protection des biens, y compris les objectifs en matière de sécurité, mais sans limitation de limite de tension, comme indiqué dans

Directive 2014/35/EU

(cf. Article 3.1(a) de la Directive 2014/53/EU)

est assurée par la conformité aux parties applicables des normes européennes d'harmonisation:

EN 62109-1:2010

EN 62109-2:2011

EN IEC 62311:2020

Le niveau adéquat de compatibilité électromagnétique demandé par

Directive 2014/30/EU

(cf. Article 3.1(b) de la Directive 2014/53/EU)

est assuré par la conformité aux parties applicables des normes européennes d'harmonisation:

EN IEC 61000-6-1:2019

EN IEC 61000-6-2:2019

EN 61000-6-3:2007 + A1:2011

EN IEC 61000-6-4:2019

EN 61000-3-11:2000

EN 61000-3-12:2011

EN 301 489-1 V2.2.3:2019

EN 301 489-17 V3.2.4:2020

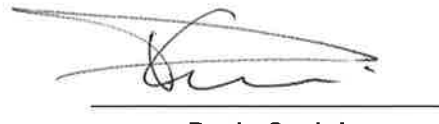
- 3/3 Cette Déclaration de Conformité n'est plus valide lorsque, sans l'autorisation écrite de FIMER S.p.A.:
- le produit est modifié, complété ou changé d'une quelconque façon;
 - des composants, qui ne font pas partie du kit d'accessoires, sont intégrés dans le produit;
 - le produit est utilisé ou installé de manière incorrecte.

Les deux derniers chiffres de l'année où le marquage CE a été apposé pour la première fois: 20.

Terranuova Bracciolini, 11 Janvier 2022



Alessandro Rossi
(Testing & Laboratory Manager)



Paolo Casini
(Chief Technical Officer)